

100% Recherche

— Le journal de ceux qui luttent contre le cancer —

DÉCEMBRE 2014

N°1

PRÉVENIR UN SECOND CANCER : UNE PRIORITÉ

CHERCHER POUR PRÉVENIR ET GUÉRIR

Question de plus en plus prégnante, la prévention des seconds cancers primitifs mobilise les chercheurs. Objectifs : identifier les facteurs de risques et les leviers à activer pour mieux dépister et réduire la survenue de ces maladies.

Un second cancer primitif (SCP) est un cancer qui survient après un premier cancer. Ce n'est ni une récurrence, ni une métastase, situations dans lesquelles on parle de « cancers secondaires ». En décembre 2013, l'Institut National du Cancer (INCa) faisait état d'une progression de ces cancers et l'expliquait principalement par deux tendances : l'augmentation générale du nombre de cas de cancers et un meilleur taux de survie des patients.

Inégalité des risques

L'épidémiologie montre que le risque de déclarer un cancer est légèrement plus élevé chez une personne qui en a déjà eu un que dans la population générale. Ce sur-risque moyen cache une grande disparité : toutes les personnes qui ont eu un cancer ne sont pas exposées au même

risque d'en développer un second. Au fil des ans, les chercheurs ont réussi à identifier des facteurs de risque dont il reste à préciser les rôles respectifs et combinés. Le but est de distinguer les patients qui doivent être particulièrement suivis.

D'une manière générale, plus les patients sont jeunes au moment du premier diagnostic, plus le risque de développer un SCP est élevé, une observation corroborée par des études sur le suivi de patients traités pour des cancers survenus dans l'enfance.

Le risque de SCP dépend aussi de la localisation du premier cancer : les cancers des voies aéro-digestives supérieures (nez, bouche, larynx, pharynx) sont les plus fréquents à précéder un SCP, suivis par le lymphome hodgkinien ou le cancer

du testicule par exemple... Les cancers du rectum, de l'endomètre ou le myélome, par exemple, ne sont, eux, associés à aucun sur-risque. Localisation du cancer et âge du patient se combinent parfois pour modifier le niveau de risque : celui-ci est faible après un cancer du sein mais il est presque triplé pour les femmes qui déclarent ce cancer avant quarante ans.

Par ailleurs, on sait depuis longtemps que certains traitements, utilisés lors du premier cancer, jouent un rôle dans la survenue d'un second. Les rayons ionisants* utilisés pour les séances de radiothérapie, qui peuvent aussi toucher des zones saines, mais aussi certaines chimiothérapies, génèrent, à plus ou moins longue échéance, des dommages susceptibles de favoriser le développement d'un SCP.

Suite page suivante →

édito



Axelle Davezac
Directrice générale
de la Fondation ARC
pour la recherche
sur le cancer

Je suis très heureuse de vous adresser aujourd'hui, votre nouvelle lettre d'information intitulée « 100% recherche – le journal de ceux qui luttent contre le cancer ». Je vous laisse découvrir de nouvelles rubriques, à l'écoute de nos donateurs, qui mettent davantage en lumière les axes de recherche et les traitements les plus prometteurs.

Dans le cadre du 3^e Plan cancer mis en place en février dernier, notre Fondation, membre du comité de pilotage, s'est notamment vue confier la responsabilité de conduire l'action visant à « Favoriser l'observation et la recherche dédiée à la prévention des risques de second cancer ». Nous sommes fiers de la confiance qui nous est accordée et ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de ce programme. D'ores et déjà, nous y avons consacré un article dans le présent journal.

J'espère que ce nouveau journal vous plaira et vous remercie de votre présence à nos côtés.

Sommaire

CHERCHER POUR GUÉRIR P1-3
Prévenir un second cancer :
une priorité

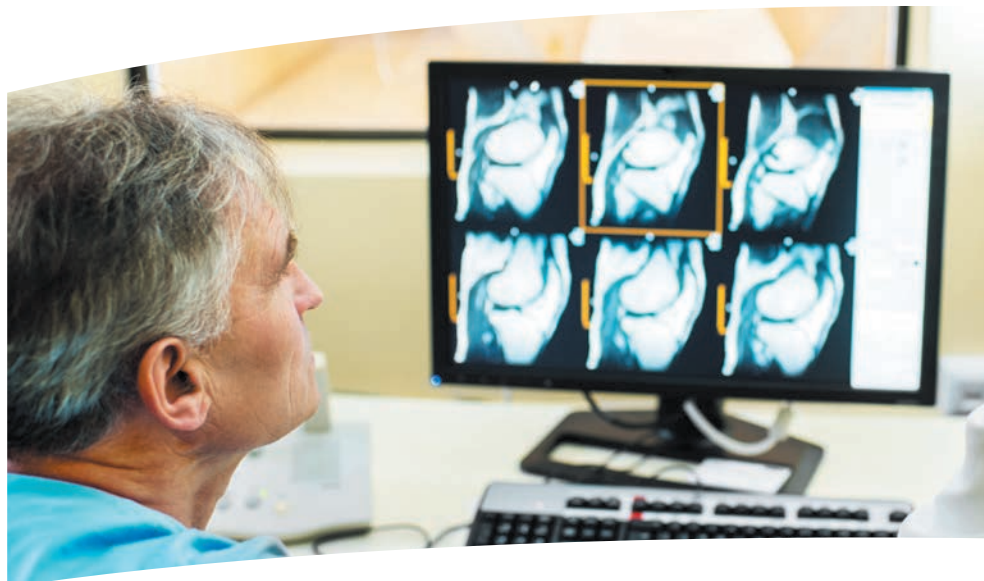
INNOVER POUR PROGRESSER P4
Avancée contre les syndromes
myélodysplasiques

QUESTIONS / RÉPONSES P5

PRÉVENIR POUR PROTÉGER P6
La prévention de l'exposition aux
risques chimiques en entreprise

LA FONDATION ARC ET VOUS P7-8

CHERCHER POUR PRÉVENIR ET GUÉRIR



Enfin d'autres facteurs de risque sont évoqués : une prédisposition génétique, la consommation de tabac et/ou d'alcool, le surpoids.

Quatre leviers prioritaires

Pour mieux prévenir ces risques, les connaissances actuelles permettent de dégager quatre priorités :

- mettre en place un suivi à long terme adapté à chaque patient : cela suppose de coordonner plusieurs spécialités médicales (le second cancer pouvant être différent du premier) et de faciliter les échanges entre la prise en charge à l'hôpital et la médecine de ville ;
- améliorer la précision des traitements : même s'ils ont déjà évolué – la réduction des doses et de la taille du champ d'irradiation dans le traitement du lymphome hodgkinien en est un exemple – des améliorations sont encore nécessaires, notamment par la réduction du surtraitement. Cela implique de mieux identifier les cas de thérapies trop longues ou surdosées ;
- renforcer la prévention tertiaire : elle vise à réduire les conséquences d'une maladie et en l'occurrence l'apparition d'un second cancer. Dans ce but, la prévention des risques évitables, notamment liés à la consommation de tabac et à l'exposition au soleil, apparaît primordiale ;

- améliorer l'orientation vers les consultations d'oncogénétiques : le but est d'identifier et de suivre en conséquence les patients ayant une prédisposition génétique.

Engagements

La prévention des risques de second cancer fait partie intégrante du 3^e Plan cancer. Concrètement la recherche doit porter sur les facteurs de risque ou les éventuels facteurs protecteurs, sur les effets des nouveaux protocoles de radiothérapie et de chimiothérapie. Dans ce cadre, le maintien des registres et cohortes* de patients, permettant d'obtenir des données sur le long terme, est crucial. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur la prévention tabagique, premier risque évitable de SCP, qui n'attend aucun progrès médico-technique pour être bénéfique.

Chiffres clés

En France, en 2008,

3 millions

de personnes vivaient avec un cancer
ou un antécédent de cancer

Glossaire

Rayons ionisants :

leur nature et leur niveau d'énergie varient selon la source qui les génère (cobalt radioactif, iridium, iode...). Ils provoquent des cassures de la molécule d'ADN, pouvant être à l'origine d'un cancer.

Cohorte :

ensemble bien défini de personnes que l'on peut suivre dans le temps, de manière à observer la survenue d'événements de santé.

LA RECHERCHE AVANCE...

Cancers pédiatriques : évaluer le risque de second cancer

Une équipe de chercheurs menée par le docteur Florent de Vathaire a entrepris d'étudier le risque de survenue d'un second cancer dans une population à risque : les jeunes adultes guéris d'un premier cancer au cours de leur enfance.



« Les personnes guéries d'un cancer lors de leur enfance ou adolescence ont en moyenne dix fois plus de risque de développer un second

cancer entre 30 et 60 ans que la population générale du même âge. Ce sur-risque est en grande partie dû aux traitements du premier cancer. Néanmoins, ce sur-risque moyen cache des variations importantes d'un individu à l'autre, tant du niveau de risque que du type de second cancer primitif (SCP).

Cette complexité nous a incité à vouloir créer un modèle mathématique permettant d'évaluer les risques de SCP en fonction des caractéristiques du traitement administré lors du premier cancer et de différentes données personnelles. Le but est de prédire le niveau et la nature du risque auquel est exposé chaque patient, afin non seulement d'orienter la prévention et le dépistage en direction des sujets les plus à risque, mais aussi d'anticiper ces risques en adaptant la

prise en charge du premier cancer.

Pour mettre au point un tel modèle, nous devons suivre sur une longue durée de nombreux patients après la prise en charge de leur premier cancer. La constitution récente de deux cohortes nous offre l'opportunité de réunir quantité d'informations sur les traitements administrés. Ainsi, nous sommes déjà en train de reconstituer, organe par organe,

les doses de radiations reçues chez 4 750 patients de ces cohortes.

Un travail encore jamais réalisé jusqu'à présent ! Nos ambitions sont importantes puisque nous espérons tester la viabilité d'un dépistage national des seconds cancers du sein et de la thyroïde, qui sont les plus fréquents dans cette population à risque et qui sont surtout les cancers pour lesquels un dépistage précoce serait le plus bénéfique. »



VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE

999 000 € sur 5 ans,

c'est le montant et la durée du financement attribué par la Fondation ARC au projet du docteur de Vathaire.

Les dons perçus par la Fondation permettent notamment de constituer une équipe d'experts multidisciplinaires, indispensable à la réussite de ce projet (dosimétristes, chercheurs et économistes de la santé), ainsi que de financer des équipements nécessaires à la reconstitution des doses de radiation, comme par exemple, l'acquisition d'un serveur informatique.

PAROLES DE PATIENTS

Aujourd'hui, je bénéficie directement des progrès de la recherche.



Mon premier cancer est survenu en 2010. Il s'agissait d'un cancer du sein. Aujourd'hui, je suis en rémission de ce cancer. Fin 2011, en montrant au médecin une tache noire sur le ventre, mon second cancer a été diagnostiqué. Des examens en urgence ont révélé une leucémie aiguë promyélocitaire. Aucun lien n'a pu être établi entre

mes deux cancers. Aujourd'hui, je bénéficie directement des progrès de la recherche puisque les médecins m'ont proposé de participer à un nouveau protocole. Directement touchée, j'ai voulu m'impliquer personnellement en donnant pour la recherche afin que d'autres puissent, comme moi, bénéficier de ses avancées. En ce qui me concerne, le traitement a fonctionné et je suis heureuse de témoigner aujourd'hui.

Simone

Par souci de confidentialité, nous avons modifié la photo de Simone.

L'ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE

Avancée contre les syndromes myélodysplasiques

Avec le soutien de la Fondation ARC, l'équipe de Patrick Auberger du Centre méditerranéen de médecine moléculaire à Nice développe un nouveau traitement contre les syndromes myélodysplasiques et les leucémies aigües myéloïdes.



Quelle est la situation actuelle face aux syndromes myélodysplasiques ?

Les syndromes myélodysplasiques (SMD) ont pour origine une prolifération anormale de cellules de la moelle osseuse qui évolue progressivement en leucémie aigüe myéloïde (LAM) beaucoup plus grave et difficile à prendre en charge. Souvent trop âgés pour bénéficier d'une greffe de moelle osseuse, les patients sont traités par le Vidaza® (azacitidine). Mais cette chimiothérapie n'est efficace que chez la moitié des patients et la plupart d'entre eux développent une résistance au traitement. Nous souhaitons obtenir rapidement un traitement plus efficace pour ces patients.

Quels sont les résultats déjà obtenus par votre équipe ?

L'étude de la biologie des SMD résistants au Vidaza® nous a permis de découvrir qu'une molécule, appelée acadésine, est capable d'activer des processus de « mort

cellulaire » dans les cellules de SMD. Cependant l'efficacité de cette molécule qui est à l'essai pour d'autres leucémies, reste à démontrer dans les SMD. En collaboration avec l'équipe du docteur Rachid Benhida de l'Institut de Chimie de Nice, nous avons généré, sur la base de la structure de cette molécule, de nouveaux composés jusqu'à mille fois plus puissants pour induire la mort de ces cellules de SMD.

Quels sont les objectifs de votre Programme Labellisé Fondation ARC ?

Notre programme a pour but le lancement d'un essai clinique sur l'un de ces composés d'ici deux ans. Pour y parvenir, nous devons vérifier leur efficacité sur des modèles expérimentaux de SMD et sélectionner celui qui présentera les meilleures propriétés pour en faire un médicament efficace. Après ces dernières étapes de développement, nous envisageons un essai clinique chez les patients atteints de SMD ou de LAM et présentant une résistance au Vidaza®.

L'avis de LA FONDATION



Par ses Programmes Labellisés, la Fondation ARC soutient des équipes d'excellence pour qu'elles explorent de nouveaux concepts en cancérologie. Afin de mieux cerner les priorités pour améliorer la prise en charge des patients, la Fondation favorise les équipes de recherche fondamentale collaborant avec des équipes de chimie médicinale ou hospitalières. Les Programmes Labellisés Fondation ARC, tels que celui de 300 000 euros sur 3 ans attribué à Patrick Auberger, constituent un soutien solide pour permettre à ces équipes de décrypter les mécanismes biologiques responsables de la résistance des cancers aux traitements, concevoir de nouvelles approches thérapeutiques, ou encore les évaluer en laboratoire.

VOTRE DON UN FORMIDABLE ACCÉLÉRATEUR DE PROGRÈS

Grâce au soutien de tous ses donateurs :

- 511 projets sur les cancers du sang (leucémies, lymphomes, myélomes multiples et syndromes myélodysplasiques) ont été sélectionnés pour un financement par la Fondation ARC, pour un montant global de plus de 38,6 M€ sur les 5 dernières années.
- 13 Programmes Labellisés Fondation ARC ont été attribués en 2013 et 7 autres ont été prolongés de deux ans, après expertise et grâce à la qualité des résultats obtenus.

Peut-on développer un mélanome sur une zone de la peau qui n'est jamais exposée au soleil ?

Les mélanomes se développent le plus fréquemment sur des zones de peau clairement exposées au soleil. Cependant, il n'est pas rare qu'ils se développent sur des zones peu « photo-exposées » telles que la plante des pieds ou la paume des mains. Enfin, il existe des formes muqueuses, pour lesquelles le soleil ne joue bien sûr aucun rôle, ainsi qu'une forme rare de mélanome qui n'est pas liée à l'exposition aux UV et qui apparaît le plus souvent au niveau des extrémités des membres voire des ongles. Si la majorité des cas de mélanomes surviennent donc au niveau des zones exposées au soleil, ce n'est pas la règle générale. Il est donc important qu'un examen cutané minutieux et régulier soit réalisé par un dermatologue sur l'intégralité du corps.

Est-il vrai que dans 8 cas sur 10, les douleurs liées à un cancer peuvent être soulagées ?

La grande majorité des douleurs ressenties par les patients à un moment ou à un autre de leur maladie peuvent être soulagées. Ces douleurs sont parfois liées au cancer lui-même mais, d'autres fois, ce sont les traitements de la maladie qui en sont à l'origine.

Pour trouver la prise en charge adaptée, il est nécessaire de caractériser la douleur et d'identifier sa cause lorsque cela est possible. En cas de douleur due à la tumeur, le traitement du cancer peut soulager le patient : ablation de la tumeur par chirurgie ou réduction de son volume par radiothérapie ou chimiothérapie.

Les médicaments contre la douleur peuvent aussi être une solution. Les antalgiques, notamment, agissent directement sur la sensation de douleur.

Aux côtés des traitements médicamenteux, le soutien psychologique, la kinésithérapie, la neurostimulation, l'acupuncture,

la relaxation, la sophrologie ou encore l'hypnose peuvent aider à la prise en charge de la douleur. Ces méthodes, encadrées par des professionnels, peuvent aussi aider à réduire les doses d'antalgiques nécessaires. Dans d'autres cas, elles permettent aux patients de supporter une douleur qui ne peut être totalement calmée par des médicaments.

Savons-nous si le risque de développer un lymphome hodgkinien augmente lorsqu'un membre de la famille a déjà été touché ?

On sait qu'un individu dont un membre de la famille a été touché par un lymphome hodgkinien a deux à neuf fois plus de risques de développer cette maladie qu'un individu ne présentant pas d'antécédent familial.

Si le rôle de l'histoire familiale dans la survenue des lymphomes a été établi, les scientifiques cherchent les éventuels facteurs génétiques qui seraient en cause et donc partagés au sein d'une famille. Une méthode « simple » pour déceler de tels facteurs génétiques est de comparer les gènes de personnes atteintes de lymphome hodgkinien à ceux de personnes indemnes. Pour le moment, cette démarche n'a pas abouti à l'identification de mutations spécifiques à la maladie.

Le suivi des membres de la famille est d'autant plus important que ce cancer dispose de traitements efficaces dans la majorité des cas.

Consultez en ligne ou commandez gratuitement les brochures de la Fondation ARC www.fondation-arc.org

Retourner au travail après la maladie

La reprise du travail après le traitement d'un cancer est une étape importante pour les malades qui évoquent souvent un retour « à la vie normale ». Pour autant, c'est un moment qui n'est pas sans difficulté et qui nécessite d'être préparé.



Lorsque le traitement s'achève ou qu'il marque une pause et que les résultats médicaux sont meilleurs, la perspective d'un retour au travail se dessine pour les malades qui étaient en activité au moment du diagnostic. C'est un moment souvent attendu qui vient concrétiser encore un peu plus la fin d'une épreuve difficile et symboliser une vie quotidienne qui reprend ses repères. Les patients parlent d'ailleurs d'une

« parenthèse qui se ferme », d'une « vie normale » qui revient. Cette attente est d'autant plus vraie que l'arrêt

est parfois ressenti comme « une mise à l'écart » dont la soudaineté, mêlée à l'incertitude liée au diagnostic, a été dure à supporter.

Cependant, ce retour peut s'accompagner de difficultés : fatigue, réactions inappropriées des collègues, charge de travail inadaptée, etc. Aussi, les professionnels s'accordent : le retour au travail doit être anticipé ! Prendre le temps de la convalescence, garder le lien avec son environnement de travail pendant l'arrêt, opter pour une reprise progressive... Plusieurs interlocuteurs peuvent aider à préparer cette reprise : le médecin du travail (notamment par les visites de pré-reprise et de reprise), le service des ressources humaines ou les assistantes sociales sont en mesure de prodiguer des conseils adaptés à chaque situation personnelle et professionnelle.

« Le retour au travail doit être anticipé »

Pour en savoir plus

Commandez la brochure « retour au travail après un cancer » !

Fruit d'un partenariat entre plusieurs acteurs du monde du travail et de la cancérologie dont la Fondation ARC, cette brochure recense les pièges à éviter et propose des outils concrets pour anticiper la reprise.

A télécharger et commander gratuitement sur :

www.fondation-arc.org (rubrique Publications)

ou auprès du service Relations Donateurs au **01 45 59 59 09**.



LA PRÉVENTION DE L'EXPOSITION AUX RISQUES CHIMIQUES EN ENTREPRISE

Le Docteur Alain Garrigou, maître de conférences en ergonomie à l'IUT de Bordeaux 1 (département Hygiène, Sécurité & Environnement), travaille notamment sur la prévention des risques chimiques en entreprise.

Sait-on qui est concerné par le risque chimique cancérigène ?

En 2010, une étude* comptabilisait environ 2,2 millions de salariés exposés – dans le cadre professionnel – à au moins un produit chimique cancérigène lors de la semaine précédant l'enquête. Près de 10% de l'ensemble des travailleurs. Chez les moins de 25 ans, ce sont 16% des salariés qui se déclarent exposés ; jusqu'à 24% pour les apprentis et les stagiaires ! Parmi les secteurs d'activités les plus concernés figurent la maintenance, le bâtiment et les travaux publics, la mécanique ou les industries des matériaux souples et du bois. Ce sont les salariés des industries traditionnelles ou des PME, et non des grandes industries chimiques, qui sont le plus exposés. L'impact réel sur la santé est difficile à chiffrer. On considère que seuls 40 à 50% des cancers d'origine professionnelle sont déclarés comme tels, la principale raison étant l'obligation, pour le patient, de prouver l'origine professionnelle du cancer, alors que les causes sont souvent multiples et anciennes.



Comment ce risque est-il perçu au sein des entreprises ?

Il existe une grande diversité dans la manière dont les travailleurs se représentent les risques. S'il est parfois présent chez le personnel encadrant, le déni est fréquent chez ceux qui sont directement exposés, surtout lorsque les risques ne sont pas directement visibles et les effets différés. Il s'agirait d'une manière de gérer la peur de la maladie. Il est alors important de confronter le risque perçu par les salariés à une analyse objective de leurs activités quotidiennes.

Quels leviers pour améliorer la prévention dans les entreprises ?

Toute entreprise a des obligations quant à la santé au travail ; la protection face au risque chimique cancérigène en fait partie. Chaque structure doit par

exemple produire un « document unique d'évaluation des risques professionnels » qui recense, entre autres, les produits auxquels les travailleurs sont susceptibles d'être exposés. De nombreux acteurs, à l'écoute des salariés (CHSCT, médecin du travail, inspecteur du travail...), pourront aider à organiser la prévention du risque chimique cancérigène et faire en sorte qu'elle soit une priorité des entreprises. Dans ce cadre, la recherche s'intéresse à la perception des risques et à l'efficacité des mesures préventives dans l'objectif de mieux prendre en compte la situation propre à chaque entreprise.

* L'étude SUMER, déjà réalisée en 1987, 1994 et 2003 par la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques et la Direction générale du travail - Inspection médicale du travail, permet de mesurer l'évolution des expositions professionnelles des salariés.

VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE

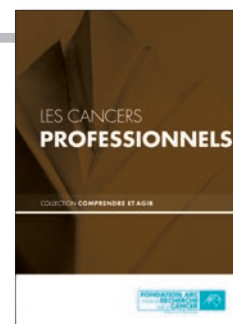
458 210 € sur 3 ans,

c'est le montant que la Fondation ARC a alloué au projet du Dr Garrigou qui porte sur la prévention de l'exposition aux risques chimiques cancérigènes en entreprise. Les dons perçus par la Fondation permettent notamment l'intervention de chercheurs en ergonomie et en anthropologie, dont la mission est d'étudier la perception des risques au sein des entreprises, d'analyser les comportements et les pratiques et enfin de proposer des améliorations qui seront ensuite évaluées.

Pour en savoir plus

Notre brochure d'information sur les cancers professionnels réalisée en partenariat avec la FNATH, association des accidentés de la vie, et avec l'appui d'experts du Centre Léon-Bérard (Lyon), propose une synthèse des dernières connaissances sur les cancers professionnels : risques, moyens de protection, actions en cas d'exposition, démarches, recherche...

Commandez-la gratuitement sur www.fondation-arc.org (rubrique Publications) ou auprès de notre équipe Relations Donateurs.



LA FONDATION ARC VOUS RÉPOND



Comment la Fondation ARC sélectionne-t-elle un projet ?

Chaque année, la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer lance des appels à projets de recherche en cancérologie auprès de la communauté scientifique et médicale. Le Conseil scientifique coordonne l'expertise des projets reçus et s'appuie sur des experts

spécialisés dans les différentes thématiques de recherche. En fonction de la qualité scientifique des projets et des équipes de recherche, il propose une sélection au Conseil d'administration qui attribue les financements.

« 120 chercheurs bénévoles »

à titre bénévole, à l'expertise, au suivi et à l'évaluation des projets de recherche qui parviennent à la Fondation ARC.

Au total, ce sont environ 120 chercheurs qui participent,

Comment remplir mon bon de soutien régulier ?

Pour nous soutenir de manière régulière par prélèvement automatique, il est

nécessaire d'indiquer : vos nom et adresse postale, l'IBAN et le code BIC de votre compte bancaire (ces deux informations figurent sur vos relevés d'identité bancaire).

Ensuite, pensez à dater et signer votre bon de soutien. N'oubliez pas de préciser le montant de votre don ainsi que la périodicité (mensuelle, trimestrielle) et de joindre impérativement un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB/RIP)

Un reçu fiscal récapitulatif de vos dons pour les déduire de vos impôts vous sera adressé une fois par an.

Le service Relations Donateurs reste à votre disposition au 01 45 59 59 09.

LA FONDATION ARC DANS LA PRESSE

L'un des trois cytomètres de France est à Clermont Ferrand

Cet appareil permet d'identifier les cellules une à une [...], en particulier dans le cas d'un cancer [...]. Il trie aussi les molécules avec un taux supérieur à 99% de pureté, grâce aux dernières générations d'automates qui l'animent. [...] Son coût, 550 000€, est cofinancé par le CHU, la Région Auvergne, la Fondation ARC et le Feder.

Source : *extrait de Le Progrès 25/06/2014*

Le sport meilleure défense anti-cancer ?

C'est une démarche qualifiée d'unique en France qui vient d'être lancée à Marseille par l'association Sourire à la vie qui a créé son propre département de recherche. [...] ce programme complet se propose de mesurer les bénéfices d'un programme d'activités physiques de 18 mois sur 90 enfants de 5 à 19 ans, atteints de pathologies cancéreuses. [...] La Fondation ARC pour la recherche sur le cancer soutient ce projet qui « va permettre d'objectiver et de quantifier très précisément l'impact de ce programme,

notamment les résultats concernant la durée des séjours à l'hôpital, la sensation de fatigue ou encore le déconditionnement physique lié aux traitements ».

Source : *extrait de La Marseillaise 10/06/2014*

Les people ont couru contre le cancer

Lors de cette première édition du Triathlon des Roses, une course organisée par la Fondation ARC pour la recherche sur le cancer, une poignée de people s'est jointe aux 300 femmes pour nager, courir et pédaler, individuellement ou en équipe. [...] Parmi eux, la comédienne Michèle Laroque, « contente d'avoir couru pour la bonne cause », l'animatrice Ariane Massenet, mais aussi Charles Berling ... Toutes les sommes récoltées seront affectées à 100% à un essai clinique baptisé M.O.S.T. (My Own Specific Treatment, mon traitement spécifique et personnalisé).

Source : *extrait de Le Parisien 04/10/2014*

Les rendez-vous de la Fondation

Décembre 2014

Le 09 décembre, le Conseil d'administration de la Fondation votera le financement de nouveaux projets de recherche.

Février 2015

Le 04 février, Journée mondiale contre le cancer consacrée à la prévention, la détection et au traitement du cancer.

Mars 2015

La Fondation ARC sera présente aux Rencontres des infirmières en oncologie le 21 mars à Paris.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'information.

La Fondation ARC à votre écoute



Fondation ARC - Service Relations Donateurs
BP 90003 - 94803 Villejuif Cedex



01 45 59 59 09



donateurs@fondation-arc.org



www.fondation-arc.org



facebook.com/ARCCancer



@FondationARC

VAINCRE LE CANCER, PAS SANS LA RECHERCHE... PAS SANS VOUS !

Grâce à notre partenariat avec le site internet lebonesprit.fr, un site de commerce en ligne entre particuliers, un don est reversé à notre Fondation pour chaque bien vendu !



Nous avons tous dans nos placards des objets dont nous n'avons plus l'usage. Désormais, vous pouvez les vendre tout en reversant un don à une organisation comme la nôtre. Au moment de la mise en vente de ces biens, le vendeur doit choisir deux ou trois organismes référencés sur le site. L'acheteur, lors de sa transaction, choisira l'un d'entre eux. Pour vendre sur lebonesprit.fr, le vendeur s'engage à reverser au moins 33% du prix ou au minimum 10 euros à la Fondation ARC par exemple.

Concrètement : vous souhaitez vendre 50 euros un vélo dont vous ne vous

servez plus. Vous décidez de donner 30 euros du prix de la vente à la Fondation ARC. L'acheteur intéressé achète en ligne, de façon sécurisée, le vélo à 50 euros. La Fondation ARC perçoit un don de 30 euros.

Enfin, vous recevez un reçu fiscal qui vous permet de déduire 66% du montant donné à la Fondation de votre impôt sur le revenu : ici pour un don de 30 euros, la réduction fiscale sera de 19,80 euros (ou 75% si vous êtes assujetti à l'ISF).

Très simple et transparent : le vendeur livre quand l'acheteur a payé et le vendeur est payé quand l'acheteur est livré.

En achetant ou en vendant sur lebonesprit.fr, vous faites de bonnes affaires et vous contribuez directement à la recherche sur le cancer.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur lebonesprit.fr !

J'agis contre le cancer



Un trio de femmes engagées parmi les 260 participantes du 1^{er} Triathlon des Roses.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'ai participé avec deux de mes adjointes, Gypsie Bloch, Conseillère de Paris déléguée aux familles et Claire Gannet, en charge de la culture, au Triathlon des Roses organisé par la Fondation ARC le 4 octobre dernier.

**Ce mal, s'il
est toujours
une réalité,
n'est plus
une fatalité.**

En formant ce trio féminin, nous avons souhaité manifester notre plein soutien à l'œuvre de la Fondation ARC et de ses acteurs, qui déploient sans

relâche leurs efforts en faveur de la prévention et de la recherche sur le cancer.

Notre participation souligne tout l'intérêt que les collectivités locales, et la Ville de Paris au premier chef, doivent porter au dépistage et à l'accompagnement des malades, parce que ce mal qui touche encore beaucoup trop de familles, s'il est toujours une réalité, n'est plus une fatalité.

*Delphine Bürkli
Maire du 9^e arrondissement
Conseillère de Paris*



Nouvelle année. nouveau défi !

C'est le moment de se lancer un défi tout en collectant des dons au profit de la Fondation ARC. Rien de plus facile : créez votre page de collecte sur la plateforme de la Fondation ARC :

<http://collecter.fondation-arc.org/>

Présentez votre défi, contactez vos proches et relayez votre initiative sur les réseaux sociaux. Les dons, reversés à la Fondation, font l'objet d'un reçu fiscal.

Pour plus d'informations :

<http://www.fondation-arc.org/Agir-ensemble.html>

ou contactez le service Relations Donateurs au 01 45 59 59 91
ou donateurs@fondation-arc.org



100% Recherche – Fondation ARC pour la recherche sur le cancer – BP 90003 - 94803 Villejuif Cedex – Tél. : 01 45 59 59 09 - www.fondation-arc.org – Directeur de la publication : Axelle Davezac – Comité éditorial : Axelle Davezac, Sylvie Anger, Shirley Dromer, Sylvie Droubay Luneau, Chantal Le Gouis, Claude Soto – Rédaction : Raphaël Demonchy, Laurence Meier, Guillaume Frasca, Gwendoline de Piedoue, Nicolas Reymes – Réalisation : Optimus - Crédits photos : Manuel Braun, NOAK/



La Fondation ARC ne reçoit aucune subvention publique et dépend à 100% de votre générosité pour faire progresser la recherche sur le cancer en France.